

DEC191767DR16

**Décision portant nomination de M. Éric Golubic aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMS 3365 intitulée « Unité Mixte de Service de l'OSU-Réunion »**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC142126DGDS portant renouvellement de l'unité mixte de service n°3365 intitulée « Unité Mixte de Service de l'OSU-Réunion » et nommant M. Jean-Pierre CAMMAS en qualité de directeur ;

Considérant que M. Éric GOLUBIC a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par son unité précédente (UMR n°6594) avant 2011, et exerce les fonctions d'ACMO à l'UMS 3365 de l'OSU-R depuis le 1 Août 2011

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : M. Éric GOLUBIC est nommé aux fonctions d'assistant(e) de prévention au sein de l'UMS 3365 intitulée « Unité Mixte de Service de l'OSU-Réunion », à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

M. Éric GOLUBIC exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Éric GOLUBIC est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 27 juin 2019

Le directeur de l'unité UMI3555  
Jean-Pierre CAMMAS

La déléguée régionale de Paris Michel-Ange  
Hélène MAURY

Visa des partenaires (si nécessaire)